

M A I R I E



ARRONDISSEMENTS
M A R S E I L L E

LE MAIRE

Marseille, le 23 février 2023

Madame Claire PITOLLAT
Députée des Bouches-du-Rhône
Assemblée Nationale
12 rue de l'Université
75007 PARIS

N/REF. : PB/VBM
N° 17414/23/02/00034

Madame la Députée,

Je viens d'apprendre par la presse que le déploiement à Marseille de la cinquantaine de radars urbains programmés pour 2023 a été repoussé par la Préfecture de Police.

Je ne peux qu'être étonné de cette décision.

Ces installations dont plusieurs concernaient le 8ème arrondissement sont particulièrement attendues par un nombre important des habitants de mon secteur qui regrettent les incivilités routières et en particulier les excès de vitesse, les rodéos et les comportements dangereux.

Ces radars permettraient de réduire sensiblement les infractions dans les rues et avenues du secteur.

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir intervenir auprès de Madame CAMILLERI, Préfète de Police , afin qu'elle revienne sur cette décision de report.

L'apaisement de la circulation dans le 8ème arrondissement est un enjeu majeur en particulier dans la perspective de l'accueil des Jeux Olympiques 2024.

J'espère, à l'instar des habitants et CIQ qui m'ont contacté sur ce sujet, que nous pourrons disposer rapidement de ces radars.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, d'agréer mes sincères salutations.

Pierre **BENABROCHE**